

## ● Salle des fêtes

### ○ Les tarifs :

<i>CONDITIONS TARIFAIRES :</i> <i>Désignation des locaux</i>	Tarifs réservés aux associations montargoises		Pleins tarifs
	Samedi - Dimanche Et jours fériés	Jours semaine	
Salle de spectacle + hall d'accueil	550.00	495.00	1100.00
Hall	55.00	55.00	55.00
Foyer	55.00	55.00	55.00
Bar	55.00	55.00	55.00
Vestiaires	55.00	55.00	55.00
Balcons	55.00	55.00	55.00
Offices	55.00	55.00	55.00
Jardin du Pâtis	500.00	450.00	1000.00
Permanence Technique Remise en ordre : (par heure et par agent)	16.50	16.50	16.50
Assistance Technique* (par heure et par technicien)	22.00	22.00	22.00
Caution	1100.00	1100.00	1100.00
Caution avec utilisation des offices	1650.00	1650.00	1650.00

### ○ Modalités de réservation :

Le calendrier annuel de la salle des fêtes est établi en mars pour l'année N+1. La priorité est donnée aux associations montargoises, aux services municipaux et aux services de l'agglomération montargoise pour l'organisation des événements qu'ils préparent.

Le calendrier est ensuite ouvert à toutes propositions (*sauf celles des particuliers*), en fonction des disponibilités restantes. Monsieur le Maire se réservera le droit de programmer ou non une manifestation.

Les demandes écrites devront être adressées à Monsieur le Maire, au plus tard, trois mois avant la date prévue de la manifestation.

**Pour tout complément d'information, contactez le 02 38 95 10 18 ou par mail : [i.hureau@montargis.fr](mailto:i.hureau@montargis.fr)**